

ÉTIENNE BRÛLÉ : LA CRÉATION D'UN PERSONNAGE

Stéphanie St-Pierre

*Département d'histoire
Université Laurentienne*

Il y a des hommes et des femmes qui marquent l'histoire et qui y contribuent d'une façon telle que l'étendue de leur influence n'est connue que quelques siècles après leur mort. Certains meurent dans la certitude de n'avoir rien su léguer. Leurs contemporains les méprisent, leurs successeurs les oublient ou les ignorent, mais les historiens réussissent parfois à les ressusciter. Tel est le cas d'un certain truchement de l'époque de Champlain : Étienne Brûlé.

Cette étude examinera la vie de cet homme en proposant une analyse historiographique du personnage. Selon les époques, Brûlé est apparu tantôt comme un traître, un coureur des bois ou un Franco-Ontarien. Champlain laissera de lui l'image d'un traître qui restera longtemps présente et ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle que Brûlé sera progressivement réhabilité. Nous examinerons ces différentes étapes et, par la même occasion, présenterons les principaux passages des textes des contemporains de Brûlé sur lesquels les historiens s'appuient pour réécrire, à quelques reprises, l'histoire de Brûlé. Comme on pourra le constater, la base documentaire servant d'appui à son existence est assez mince.

Quelques ouvrages récents ont grandement contribué à définir notre approche. Au premier chef, il faut mentionner les travaux de Patrice Groulx sur la commémoration¹ et plus particulièrement son article qui aborde les rapports entre la commémoration et l'historiographie². S'il faut retenir sa définition de la commémoration comme étant « la narration du passé vouée au prestige de son objet (personnages, institutions, groupes) et dont la fonction est de permettre au lecteur de se “souvenir ensemble” »³, les réinterprétations de la vie de Brûlé par certains historiens, plus particulièrement ceux de l'Ontario français, ont permis l'élaboration d'une commémoration par l'attribution de son nom à des lieux publics.

Les travaux qui juxtaposent historiographie et commémoration offrent un autre exemple intéressant avec l'ouvrage de Colin M. Coates et Cecilia Morgan⁴. Certes, ces derniers présentent en détail l'évolution historiographique de deux personnages et, en ce sens,

¹ Patrice Groulx, «La commémoration de la bataille de Sainte-Foy. Du discours de la loyauté à la “fusion des races”», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 1, été 2001, p. 45-83. Voir aussi son ouvrage, *Pièges de la mémoire Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vent d'Ouest, 1998, 454 p. Un autre ouvrage a bien marqué ce nouveau mouvement commémoratif, soit celui de H.V. Nelles, *L'histoire spectacle : le cas du tricentenaire de Québec*, traduit de l'anglais par Hélène Paré (1999), Montréal, Boréal, 2003, 428 p.

² Patrice Groulx, «Benjamin Sulte, père de la commémoration», *Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, vol. 12, 2001, p. 49-72.

³ *Ibid.*, p. 49.

⁴ Colin M. Coates et Cecilia Morgan, *Heroines and History : Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 400 p.

se rapprochent de notre étude, mais nous nous en démarquons d'abord en raison des sources disponibles. En effet, Madeleine de Verchères et Laura Secord avaient laissé des documents écrits que les historiens ont pu consulter. Dans le cas de Brûlé, tout nous vient de ses contemporains, puisque lui-même n'a rien écrit qui nous soit parvenu. Nous nous en distinguons aussi sur un autre aspect : l'étude de Coates et Morgan s'inscrit dans une perspective féministe, alors que celle d'Étienne Brûlé s'inscrit plutôt dans le contexte de l'identité culturelle. Brûlé, qui est passé sous silence pendant près de deux siècles, est réhabilité en raison de ses racines françaises ou européennes pour valider, en quelque sorte, la présence de ses successeurs dans certains coins de l'Amérique. Réhabilité, il pouvait devenir le premier Franco-Ontarien.

Cela dit, notre objectif s'inscrit davantage dans une perspective historiographique. C'est pourquoi nous nous sommes intéressée à l'approche de Jean-François Mouhot et à son examen historiographique de l'influence amérindienne⁵. Sa méthode de sélection des ouvrages consultés nous est apparue comme étant la mieux adaptée à notre recherche. Puisque l'historiographie canadienne-française est très vaste, sans compter l'historiographie française, canadienne-anglaise et anglaise que nous

⁵ Jean-François Mouhot, *Français, Canadiens ou «Sauvages»...? Une lecture historiographique de l'influence amérindienne sur la société canadienne en Nouvelle-France (1534-1760)*, Université Franche-Comté/Université du Québec à Montréal, septembre 1999. Voir aussi son article, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 123-157.

avons écartées de notre examen, nous devons trouver le moyen de limiter le nombre des auteurs consultés, sans pour autant négliger les possibles interprétations divergentes. Mouhot, en étudiant l'influence amérindienne sur la société canadienne en Nouvelle-France, s'appuie sur un éventail limité d'historiens à la fois reconnus et influents. Son approche, comme la nôtre, ne prétend pas produire une historiographie exhaustive, mais bien une historiographie sélective qui permet néanmoins de fournir de précieuses pistes de réflexion.

Qui est Étienne Brûlé?

Selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, Étienne Brûlé est né vers 1592, en France, vraisemblablement à Champigny-sur-Marne. Il arrive en Nouvelle-France en 1608 avec Samuel de Champlain et compte parmi les survivants de la première hibernation à Québec. En 1610, il aurait été envoyé par Champlain pour hiverner chez les Hurons avec le chef Iroquet. C'est à la suite de ce séjour que Brûlé devient truchement, ou interprète, au service de Champlain et de ses hommes. En 1615, Brûlé entreprend une expédition en compagnie de Champlain, au cours de laquelle il se sépare du groupe, avec l'approbation de Champlain, pour suivre certains Hurons chez les Andastes. Il revient de ce voyage en 1618 et raconte longuement ses aventures à Champlain. Brûlé poursuit ensuite sa vie de truchement, avec les mauvaises mœurs qu'on lui connaît grâce aux récits de Gabriel Sagard et de Champlain.

En 1629, Brûlé change de clan. Lors de la prise de Québec, lui et trois de ses compagnons choisissent d'abandonner Champlain pour servir les frères Kirke.

Champlain l'accuse de trahison et Brûlé se réfugie en Huronie. Il meurt en 1633, avant le retour de Champlain en Nouvelle-France.

La mort d'Étienne Brûlé est mystérieuse. Les Hurons, chez qui il avait habité pendant plus de 20 ans, l'assassinent. Sagard affirme que ces derniers le mangent après l'assassinat, mais certaines recherches, dont celle de Bruce G. Trigger, soulèvent d'autres hypothèses. Selon Trigger, le meurtre de Brûlé aurait eu des motifs politiques. Le truchement serait entré en contact avec la tribu iroquoise des Tsonnontouans et leurs pourparlers auraient menacé la relation économique et politique des Hurons avec les Français⁶. Depuis, les historiens tendent à adopter cette explication du meurtre de Brûlé⁷.

Une chose reste certaine, la mort de Brûlé tourmente les Hurons. Ces derniers racontent au père Jean de

⁶ « The reason for Brûlé's murder was not made clear until 1641. [...]The Jesuits report that "some [Huron] warned us privately to beware of this undertaking as there had been no other cause for the murder of one of our Frenchmen that occurred here some years ago, than just such journeys which made the country uneasy and fearful of a transference of trade". Since Brûlé was the only Frenchmen whom the Huron had killed, it seems certain that this account refers to him, and this, in turn, makes it clear that his murder was not a crime of passion or a senseless butchery, but a political assassination. » Bruce G. Trigger, *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*, Kingston and Montreal, McGill-Queen's University Press, 1987 (1976), p. 473-474.

⁷ Selon Olive Patricia Dickason, spécialiste de l'histoire amérindienne: « This was not the first time the Huron had demonstrated their priorities when it came to trading: in 1633 they had executed coureur-de-bois Étienne Brûlé (c. 1592-1633) in the charge of dealing with their enemies, specifically the Seneca. » Olive Patricia Dickason, *Canada's First Nations*, Oklahoma, University of Oklahoma Press, 1992, p. 124.

Brébeuf qu'ils sont hantés par l'esprit de certains membres de la famille de Brûlé qui se vengeaient de sa mort en jetant des mauvais sorts parmi les Amérindiens⁸.

Les témoignages des contemporains

Notre biographie a été grandement inspirée de la notice biographique rédigée par Olga Jurgens⁹. L'auteure y présente les faits saillants de la vie de Brûlé avec beaucoup de prudence, puisque ce dernier n'a jamais produit de récits écrits de ses aventures. L'ensemble des textes rédigés à son sujet s'appuie, en fait, sur trois sources: les récits de voyages de Champlain, le *Grand voyage du pays des Hurons* de Sagard et les *Relations des jésuites*, plus précisément les écrits du père Brébeuf et du père Le Jeune¹⁰. Ces ouvrages sont essentiels à l'analyse

⁸ Olga Jurgens, «Étienne Brûlé», *Dictionnaire biographique du Canada. Volume 1, 1000-1700*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1966. p. 135. Jurgens est dans l'erreur lorsqu'elle mentionne que la sœur et le frère de Brûlé hantent les Hurons. Dans les *Relations des Jésuites*, le père Le Jeune écrit que les Hurons sont hantés par l'oncle et non le frère de Brûlé (voir *Les Relations des Jésuites*, Édition par Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit relations and allied documents: Travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791: The original French, Latin, and Italian texts, with English translations and notes*. Cleveland, Burrows, 1897, 36 tomes, ill. cartographié. vol. 14, p. 17 et 53).

⁹ *Ibid*, p. 134-135.

¹⁰ Pour la reproduction des textes anciens, nous nous sommes inspirée d'un ouvrage de Pierre Berthiaume qui comprend notamment comme mesure la transformation du « s » long en « s » moderne. Voir Pierre Berthiaume, *François-Xavier de Charlevoix : Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale, tomes I et II, édition critique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Les Bibliothèques du Nouveau-Monde », 1994, 1 112 p.

historiographique du personnage, puisqu'ils constituent la base de tous les écrits qui suivront.

Les textes de Champlain restent la référence de base pour les historiens qui s'intéressent à Brûlé, puisqu'ils permettent de donner un aperçu du personnage, depuis son arrivée en Nouvelle-France jusqu'à sa mort en Huronie. Champlain mentionne Brûlé une première fois en 1618. Au cours des années antérieures, il se réfère vaguement à un jeune homme qu'il nomme « mon garçon » et qu'il envoie chez les Hurons en 1610. La façon dont Champlain traite Brûlé, dans ses récits, est complexe et s'étend dans le temps. C'est pourquoi nous allons y revenir après la présentation des deux autres sources primaires.

Le récollet Sagard voyage avec Brûlé en Huronie. Pourtant, toutes ses références à Brûlé sont vagues et faites en passant. Le traitement que Sagard fait de Brûlé ressemble grandement à celui des autochtones avec lesquels il voyage. Omniprésents, ces derniers ne nécessitent aucune présentation formelle ni mise en contexte spécifique ou références constantes. Sagard fait, au total, sept références à Brûlé dans son œuvre¹¹.

¹¹ Gabriel Sagard, *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, 1632, p. 243, 251, 319, 333, 334-335, 336; édition critique de Jacques Warwick, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, 528 p. Jack Warwick a réédité l'œuvre de Sagard en 1998. Cette édition est précédée d'une introduction de 71 pages et d'une section intitulée « Note sur l'établissement du texte », qui compte près de sept pages dans lesquelles il note tous les changements apportés au texte original. Warwick nomme Étienne Brûlé dans sa chronologie pour les années 1608-1609 : « Brûlé et Marsolet au Canada » et pour l'an 1634 : « Pour intimider les jésuites en route vers les Hurons, Tessouat accuse ceux-ci d'avoir tué Viel et Brûlé. » Le nom de Brûlé figure aussi parmi les notices biographiques à la fin du texte où l'auteur indique les endroits dans le texte de Sagard qui font référence à Brûlé.

La première référence relate l'histoire des pouvoirs de l'*Agnus Dei* que Brûlé porte au cou lors de sa capture en 1618¹². Brûlé, qui aurait été fait prisonnier par les Iroquois, aurait dit à ses geôliers que le médaillon qu'il portait au cou avait certains pouvoirs qui le protégeraient. Lorsque l'Iroquois qui le torture s'apprête à le lui arracher du cou, le ciel s'assombrit et un orage éclate. L'Iroquois promet de soigner Brûlé pour apaiser les dieux et le laisse partir dès qu'il est rétabli.

Plus loin, Sagard décrit un rite autochtone auquel participe Brûlé et désigne ce dernier comme « le Truchement, duquel nous avons parlé au chapitre précédent »¹³. Brûlé affirme avoir participé à ce rituel « dequoy nous le trançasmes fort »¹⁴. Pour Sagard, Brûlé est davantage un guide qu'un collègue ou un ami. Il va et vient dans l'œuvre de Sagard, sans continuité ou explications. Dans un passage, Brûlé voyage avec Sagard et, quelques pages plus loin, on le retrouve qui arrive

¹² «[...] que s'ils nous eussent pris nous autres Religieux, les mesmes tourments nous eussent esté appliquez, sinon que de plus ils nous eussent arraché la barbe la première, comme ils firent à Bruslé, le Truchement qu'ils pensoient faire mourir, & lequel fut miraculeusement délivré par la vertu de l'*Agnus Dei*, qu'il portoit pendu à son col : car comme ils le luy pensoient arracher, le tonnerre commença à donner avec tant de furies, d'esclairs & de bruits, qu'ils en creurent estre à leur dernière journée, & tous espouventez le laisserent aller, craignans eux-mesmes de périr, pour avoir voulu faire mourir ce Christien, & luy oster son Reliquaire.» Sagard, p.243.

¹³ Sagard, *Le Grand Voyage*, p. 251. Warwick note que cette affirmation de Sagard est un «mélange de témoignages directs et empruntés», puisque Champlain y fait aussi référence en des termes très semblables dans son récit de voyage.

¹⁴ Sagard, *Le Grand Voyage*, p. 251.

avec quelques Hurons. Pourtant, le récollet ne note pas son départ, nous donnant l'impression que les habitudes de Brûlé sont insignifiantes pour l'auteur.

Du côté des jésuites, l'intérêt pour Brûlé est si mince que toutes les références suivent la mort du personnage. Cela s'explique, en partie, par le fait qu'ils arrivent en Nouvelle-France en 1625 et repartent pour la France lors de l'occupation des frères Kirke. Leur retour, en 1633, suit la mort du truchement Brûlé. La première référence à Brûlé, rédigée par le père Le Jeune en 1633, explique que les Algonquins et les Sauvages de l'Île, deux tribus qui occupent le territoire qui sépare les Hurons de Québec, « auoient voulu dissuader de venir iusques aux François, disans qu'on leur iouërit vn mauuais party à cause de la mort d'un nommé Bruslé qu'ils auoient tué [...]»¹⁵. Le Jeune poursuit en disant qu'un certain Louys Amantacha rencontra les Hurons et les rassura des sentiments des Français envers eux. Il ajoute « [q]ue pour Bruslé qui auoit esté massacré, on ne le tenoit point pour François, puis qu'il auoit quitté sa nation pour se mettre au seruice de l'Anglois¹⁶. »

Les Relations des Jésuites nous permettent d'apprendre davantage sur les réactions des autochtones après la mort de Brûlé, sans pour autant nous donner d'information à son sujet. Les jésuites écrivent, qu'après la mort de Brûlé, le village où il a été assassiné s'est divisé¹⁷. Ils utilisent aussi le décès de Brûlé pour faire valoir les

¹⁵ Thwaites, vol. 5, p. 240.

¹⁶ *Ibid.*.

¹⁷ « [...] nous nous sommes separés, & auons rompu nostre village à la mort du François qui a esté tué en nostre païs : chacun s'en est allé qui decà qui delà. » *Ibid.*, p. 254.

difficultés et les risques de la mission. La mort violente du «pauvre miserable François massacré aux Hurons» rend plausible une telle mort pour les missionnaires; ces derniers se servent des dangers évoqués par cette mort pour insister afin qu'un plus grand nombre de Pères soient envoyés en Nouvelle-France¹⁸. Les Amérindiens, superstitieux, croient que l'assassinat de Brûlé leur apporte des mauvais sorts et que l'oncle de Brûlé cherche à venger la mort de son neveu en provoquant une épidémie¹⁹. Un Algonquin prétend même avoir vu une Française, la sœur de Brûlé, empoisonner tout le pays avec son haleine²⁰. La mort de Brûlé serait la cause de plusieurs difficultés rencontrées par les Hurons, des

¹⁸ «Depuis la mort d'un pauvre miserable François massacré aux Hurons, on a découuert que ces Barbares auoiet fait noyer le R.P. Nicola Recolect, tenu pour un grand homme de bien; tout cecy nous fait voir qu'il est besoing de tenir icy le plus de Peres qu'on pourra; car si par exemple le Pere Breboeuf & moy venions à mourir, tout le peu que nous sçauons de la langue Huronne & Montagnaise se perdrait, & ainsi ce seroit toufiours à recommencer & à retarder le fruit que l'on désire recueillir de cette Mission [...]», Thwaites, vol. 7, p. 232.

¹⁹ «A cette occasion ils nous aduouerent les mauuais desseins qu'ils auoient eu cet hyuer sur nos vies, aians appris à ce qu'ils pensoient de bonne part, que l'oncle de feu Estienne Bruslé, en vengeance de la mort de son neupueu, dont on n'auoit tiré aucune satisfaction, auoit entrepris la ruine de tout le pays, & auoit causé cete maladie contagieuse.» Thwaites, vol 14, p. 17.

²⁰ «[...] un certain capitaine Algonquin a fait entendre à nos Hurons, qu'ils se trompoient de penser que les diables les fissent mourir, qu'ils ne deuoient s'en prendre qu'aux François, & qu'il auoit veu comme une femme Française qui empestoit de son sonffle & de son haleine tout le pays; nos Sauuages s'imaginent que c'est la sœur de feu Estienne Bruslé qui se venge de la mort de son frère.» Thwaites, vol. 14, p. 52.

maladies jusqu'à la sécheresse. Son meurtre est aussi source de grande détresse pour les Hurons qui craignent à tout moment la vengeance des Français.

Les mauvaises mœurs de Brûlé ne sont mentionnées qu'une fois dans les écrits des jésuites. Le père Le Jeune le décrit comme un infâme qui ne mérite pas l'honneur d'un enterrement chrétien et que les jésuites auraient eu de la «peine à nous resoudre de faire à son occasion vn Cimetiere particulier, & de transporter en Terre sainte vn corps qui a mené vne vie si scandaleuse dans le Païs, & donné aux Sauuages vne si mauuaise impression des moeurs des François²¹. »

En somme, le récollet Sagard ainsi que les jésuites offrent très peu de détails au sujet de Brûlé. Qui plus est, ces détails n'offrent qu'un portrait plutôt sombre et négatif de Brûlé. L'essentiel des faits établis par les historiens est donc tiré des écrits de Champlain. Pour les fins de notre recherche, nous avons consulté deux œuvres de Champlain : *Les Voyages*, édités en 1619, font le bilan des voyages de 1603 à 1619, et *Les Voyages*, publiés en 1632, reprennent l'ensemble de tous ses écrits de voyage en Nouvelle-France. La version de 1619 nous est essentielle, puisque c'est dans cette version que Brûlé y est nommé pour la première fois dans les ouvrages de Champlain. Aucun autre ouvrage de Champlain n'est publié entre 1619 et 1632, alors que ces récits, un bilan des voyages de 1603 jusqu'à 1632, sont publiés en France. Lors de cette réédition, quelques passages ont été éliminés dont un, fort important, traitant d'Étienne Brûlé.

²¹ *Ibid.*, vol. 10, p. 306.

Dans *Les Voyages du sieur de Champlain*, publiés en 1619, Brûlé est explicitement nommé pour la première fois en 1618 lorsqu'il revient d'un séjour chez les Amérindiens. Champlain relate cette histoire. Brûlé s'est égaré du groupe de Hurons avec qui il voyageait et, étant convaincu qu'il allait mourir de faim, il s'est livré à une tribu iroquoise qui l'emprisonna et le brutalisa, lui arrachant la barbe et les ongles pour ensuite brûler les extrémités de ses doigts. Le truchement aurait été sauvé par l'*Agnus Dei* qu'il portait au cou. Ce long récit est d'ailleurs le seul endroit où Champlain nomme le jeune aventurier.

On retrouve cependant, avant 1618, un certain « mon garçon », que bon nombre d'historiens croient être Brûlé. Champlain parle de ce jeune homme à quelques reprises entre 1610 et 1618, toujours sur un ton assez neutre²². Si le personnage était important, Champlain l'aurait sûrement nommé, comme il le fait avec bien des gens qu'il rencontre, peu importe leur rang social. Lorsqu'il s'agit de domestiques, il mentionne souvent uniquement le prénom, comme c'est le cas avec Thomas Godefroy, qu'il nomme uniquement Thomas.

C'est Charles-Honoré Laverdière qui est le premier à affirmer, en 1870, que ce jeune « garçon » est Étienne Brûlé. Laverdière l'indique dans sa réédition des récits de voyages de 1632. En note, il écrit: «Ce jeune garçon était, ce semble, Étienne Brûlé car on lit, dans l'édition de 1632: "Or y auoit-il avec eux vn appelé Estienne

²² Samuel de Champlain, *Les Œuvres de Champlain*, par l'Abbé Charles-Honoré Laverdière, 1870. Réédition présentée par Georges-Émile Giguère, Montréal, Éditions du jour, 1973. Les passages mentionnant « mon garçon » ou « garçon » sont aux pages 220-222, 240, 249-260.

Brûlé, l'un de nos truchements, qui s'estoit adonné avec eux depuis 8 ans [...]»²³. Laverdière, qui publie ses rééditions de tous les récits de voyages, celle de 1619 incluse, ne fait pourtant pas ce lien dans la version de 1619. Puisque les six tomes réédités par Laverdière sont publiés la même année, on s'explique mal pourquoi l'auteur n'a pas pris la peine de se corriger dans sa réédition de la version de 1619, alors que les mêmes preuves à l'appui sont présentes. Il ne fait plus de doute qu'il y a des similitudes entre Brûlé et ce jeune « mon garçon ». Lorsque Brûlé revient, en 1618, Champlain écrit qu'il est avec les Hurons depuis huit ans. Or, le jeune Français, « mon garçon », est le seul Blanc à avoir hiverné avec les Hurons en 1610. En outre, il est le premier Français à le faire. Un deuxième Français, Nicolas Vignau, hiverne chez les Amérindiens en 1611.

Le jeune « garçon » de Champlain a longtemps été sujet à interprétation. Certains y ont vu un nom affectif²⁴; pour d'autres, un synonyme de serviteur²⁵. Dans la langue française de l'époque, le terme « garçon » était synonyme de domestique²⁶. Le caractère affectif

²³ Laverdière, *Les Œuvres de Champlain*, tome V, Québec, 1870, p. 178.

²⁴ Dans *Le Canada : une histoire populaire*, le terme « mon garçon » n'apparaît qu'après la trahison de Brûlé. « Champlain perd tout. Il rentre en France. Loin, au cœur de la Huronie, un autre drame se déroule. Étienne Brûlé, celui que Champlain appelait "mon garçon" l'a trahi. » Mark Starowicz, *Le Canada : une histoire populaire. Épisode II, Les aventuriers et les mystiques : 1534 à 1670*, enregistrement vidéo, Société Radio-Canada, 2000. 1 cassette : 120 min., son, coul., VHS.

²⁵ Trudel, présenté plus loin, utilise avec raison le terme « mon serviteur ». Voir *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 171.

²⁶ *Dictionnaire du français classique, XVII^e siècle*, Paris, Larousse, 1989, p. 284.

de l'expression accentue la trahison de Brûlé. Il est d'autant plus traître que Champlain l'appelait « mon garçon ». Certains historiens ont implicitement accordé une connotation affective au terme, afin de marquer un contraste²⁷. L'ambiguïté de l'expression devient encore plus évidente lorsqu'on se réfère aux traductions des œuvres de Champlain. Certains traduisent par « my boy »²⁸ et d'autres par « my servant »²⁹. Assurément, leur perception des faits et gestes de Brûlé n'a pu qu'être influencée par la signification personnelle qu'ils donnaient à l'expression.

Lorsque le jeune garçon quitte Champlain pour hiverner chez les Hurons, ce sont davantage les réticences des Hurons qui préoccupent Champlain. Il décrit ainsi le garçon.

I'avois vn ieune garçon, qui auoit desia
yuerné deux ans à Quebecq, lequel auoit
desir d'aller avec les Algommequins,
pour apprendre la langue. Pontgraué &
moy aduisasmes que s'il en auoit enuie
que ce seroit mieux fait de l'enuoyer
là qu'ailleurs, pour sçauoir quel estoit
leur pays, voir le grand lac, remarquer
les riuieres, quels peuples y habitent;
ensemble descouurer les mines & choses
les plus rares de ces lieux & peuples,

²⁷ *Le Canada : une histoire populaire...*

²⁸ Edward Gaylord Bourne, *The Voyages and Explorations of Samuel de Champlain : 1604-1616*, Toronto, Courier Press, 1911, 229 p.

²⁹ C.W. Butterfield, *History of Brûlé's discoveries and explorations, 1610-1626*, Grand Rapids Michigan, Black Letter Press, Cleveland, Helman-Taylor, 1974 (1898), 184 p.

afin qu'à son retour nous peussions estre informez de la verité. Nous lui demandasmes s'il l'auoit aggreable: car de l'y forcer ce n'estoit ma volonté: mais aussi tost la demande faite, il accepta le voyage tres-volontier³⁰.

Champlain reçoit en échange Sauvignon, un Amérindien qui hiverne avec lui en France. Le printemps suivant, les deux jeunes gens sont échangés à nouveau. Lorsque le jeune garçon arrive, Champlain note qu'il est vêtu à l'amérindienne. Même si certains historiens y ont vu un sentiment paternel envers le jeune homme, Champlain n'a rien dit qui le justifie. Champlain est très satisfait des résultats de cette expérience et des apprentissages de son «garçon», qu'il met immédiatement à son service à titre d'interprète. Cette pratique n'est pas unique; elle existe déjà au Brésil³¹ et est courante entre nations amérindiennes. En Nouvelle-France, Brûlé est certes le premier interprète au service des Français, mais bon nombre de jeunes garçons suivront ses pas et serviront au nom de la France et au profit de la traite des fourrures.

Le traître Brûlé

Les multiples versions des œuvres de Champlain offrent un autre aspect intéressant. Dans celle de 1619, Champlain raconte, de façon détaillée et sur plusieurs pages, l'anecdote de l'*Agnus Dei*. Dans la dernière version, celle qui paraît en 1632, après la trahison de

³⁰ Laverdière, *op.cit.*, tome V, p. 220.

³¹ Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada français*, Montréal, Granger, 1891, p.182.

Brûlé, cette section entière est omise. Certains historiens, dont Laverdière, croient à tort que la dernière version des voyages de Champlain a été éditée par quelqu'un d'autre que le grand explorateur. Laverdière prétend que l'œuvre paraît alors que Champlain est en Nouvelle-France³²; mais Champlain est en France jusqu'en 1633.

Champlain nomme Brûlé explicitement une fois dans la version de 1619 et ce, lors de l'épisode de *l'Agnus Dei*³³. Dans la version de 1632, cette histoire étant complètement omise, la première mention de Brûlé est faite en 1623, quand il annonce à Champlain l'arrivée de Guillaume de Caën. La version de 1632 nomme Brûlé explicitement à cinq reprises. Les quelques premières mentions sont banales; il n'est nommé qu'au passage. En 1624, Champlain relate les impressions du frère Gabriel Sagard par rapport aux jeunes Français qui

³² «Le recueil des *Voyages de Champlain*, publié en 1619, est la continuation des volumes imprimés en 1603 et 1613. Ce qui le recommande surtout, c'est qu'il est beaucoup plus complet que la reproduction qui en a été faite en 1632. On y retrouve, en effet, sur l'arrivée des récollets et sur leurs travaux, des détails ou des faits intéressants, dont la suppression en 1632 ne peut guère s'expliquer sans l'intervention d'une main étrangère[...].» Charles Honoré Laverdière, *Œuvres de Champlain, tome II*, Montréal, Éditions du jour, 1973, p. 479.

³³ «Or il auoit-il avec eux un appelé Estienne Brûlé, l'un de nos truchements, qui s'estoit addonné avec eux depuis 8. ans, tant pour passer son temps, que pour voir le payx, & apprendre leur langue & façon de vivre, & est celuy que j'auois envoyé, & donné charge d'aller vers les Eutouhoronons à Carantaoüan, affin d'amener avec luy 500. hommes de guerre [...]» Par la suite, Champlain poursuit avec les aventures d'Étienne Brûlé depuis leur dernière rencontre et le passage occupe 8 pages (vol. 2, p. 133-141).

hivernent chez les Hurons³⁴. C'est ici que nous apprenons que Brûlé reçoit une solde de cent pistoles par année.

La mention suivante se retrouve beaucoup plus loin dans le texte, quand Champlain le nomme parmi les traîtres³⁵. Plus tard, la trahison de Brûlé est reprise par Champlain qui condamne longuement l'infidélité de Brûlé et de Marsolet³⁶, un autre

³⁴ «Le 16. le frère Gabriel arriva avec 7. canaux [...] nous comptant tout ce qui s'estoit passé en son hyvernement, & la mauuaise vie que la plupart des François auoit mené en ce païs de Hurons, & entr'autres: Le truchement Bruslé à qui l'on donnoit cent pistolles par an, pour inciter les sauuages à venir à la traitte, ce qui estoit de tres-mauuais exemple, d'enuoyer ainsi les personnes si maluiuants que l'on eust deub chastier seuerement, car l'on recognoissoit cet homme pour estre fort vicieux, & adonné aux femmes; mais que ne fait faire l'esperance du gain, qui passe par dessus toutes considérations.» Samuel de Champlain, *Les Voyages de Champlain, tome VI*, œuvres éditées par Charles-Honoré Laverdière, 1870, p. 80-81.

³⁵ *Ibid.*, p. 244.

³⁶ «[...] je vy Estienne Bruslé truchement des Hurons, qui s'estoient mis au Seruice de l'Anglois, & Marsolet, ausquels ie fis vne remonstrance touchant leur infidelité, tant enuers le Roy qu'à leur patrie[...]» Il ajoute, à l'égard de Brûlé et de Marsolet : «pensez vous estre prisez de ceste nation? Non, assurez vous, car ils ne s'en seruent que pour la necessité, en veillant toufiours sur vos actions, sçachant que quand vn autre vous offrira plus d'argent qu'ils ne font, vous les vendriez encore plustost que vostre nation, & ayant cognoissance du païs ils vous chasseront, car on se sert des perfides pour vn temps, vous perdez vostre honneur, on vous monstrera au doigt de touets parts, en quelques lieu que vous soyez: disant, Voilà ceux qui ont trahy leur Roy & vendu leur patrie, & vaudroit mieux pour vous mourir que viure de la façon au monde, car quelque chose qui arrive vous aurez toufiours vn ver qui vous rongera la conscience[...] Ils me disoient, Nous sçauons tres bien que si l'on nous tenoit en France qu'on nous pendroit, nous sommes bien faschez de cela, mais la chose est faite, il faut boire le calice puisque nous y sommes, & nous resoudre de iamais ne retourner en France: l'on ne laissera pas de viure, ô pauvres excusez, qui si on vous attrape vous qui estes suiets

interprète qui se range du côté des frères Kirke. C'est la dernière fois que le nom de Brûlé apparaît dans les œuvres de Champlain.

Compte tenu des variantes entre les versions des *Récits de Voyages de Champlain*, les réviseurs de cette édition seraient les premiers auteurs à reconstruire l'histoire de Brûlé. Cette interprétation de Brûlé comme traître marque l'historiographie pendant de nombreuses années. Une recherche approfondie des écrits du XVII^e siècle le démontre bien : le nom d'Étienne Brûlé est absent³⁷. Le premier historien à le faire renaître de ses cendres, plus d'un siècle après sa mort, c'est François-Xavier de Charlevoix. L'interprétation de Charlevoix reprend les propos de Champlain et considère Brûlé comme l'un des traîtres qui se rallient, après la prise de Québec, aux frères Kirke³⁸. Seule la référence de l'auteur dans la table des matières nous laisse perplexe. Selon Charlevoix, Brûlé aurait été calviniste et aurait

à voyager, vous courez fortune d'être pris & chastiez. Je vis Louis le Sauvage [...] Bruslé truchement fut avec luy aux Hurons.» *Ibid.*, p. 265-267.

³⁷ Les auteurs suivants n'en font nullement mention : Pierre Boucher, sieur de Boucherville, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada*, Chez Florentin Lambert, Paris, 1664; Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique et la mer glaciale [...]*, Chez Guillaume Broedelet, Utrecht, 1697; Louis Hennepin, *Nouveau voyage d'un pais plus grand que l'Europe avec les réflexions des entreprises du Sieur de LaSalle sur les mines de St-Barbe[...]*, Chez Antoine Schouten, Utrecht, 1698; Louis Armand de lom d'Arce Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale, ou, La suite des voyages de Mr. le baron de Lahontan*, Chez les frères L'honoré, Lattaye, 1704.

³⁸ F.-X. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France* Tome I, Paris, Chez Nyon Fils, 15 octobre 1734, réimpr., éditions Élysée, Montréal, 1976. p.169.

servi dans la flotte anglaise³⁹. Aucun autre historien subséquent ne soulève cet aspect religieux de Brûlé. Ni Champlain ni les religieux de l'époque, comme Sagard et les jésuites, ne le mentionnent. De plus, le port de l'*Agnus Dei*, médaillon porté par les catholiques, semble aller à l'encontre de cette interprétation. Comme s'il avait voulu rajouter à la trahison pour mieux le diaboliser.

En 1845, François-Xavier Garneau publie le premier tome de son *Histoire du Canada*. Dans cet ouvrage de grande envergure, Brûlé n'est jamais mentionné. Garneau écrit que Champlain est le premier Européen à voir la Mer Douce, le lac Huron, en 1615⁴⁰, alors que cet honneur revient de droit à Brûlé. Chose encore plus surprenante, le nom de Brûlé n'est pas présenté lorsque Garneau aborde la prise de Québec par les frères Kirke⁴¹. Dans l'œuvre de Garneau, tout se déroule comme si Brûlé n'avait jamais existé. Cette omission est trop flagrante pour ne pas nous amener à penser qu'elle est volontaire. Garneau, grand nationaliste, évitait peut-être la mention de Brûlé pour ne pas entacher sa vision du Canada français. Brûlé avait, après tout, nié sa patrie en faveur des Anglais.

La réhabilitation de Brûlé : Laverdière et Sulte

L'abbé Laverdière, spécialiste de Champlain, est en fait le premier à amorcer la réhabilitation de Brûlé en

³⁹ « Brûlé, (Etienne) Calviniste François, sert dans la Flotte Angloise, qui prit Quebec, 169. » *Ibid.*, p. 610.

⁴⁰ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, 4^e éd., Montréal, C.O.

⁴¹ *Ibid.*, chapitre III. Il est important de noter que Garneau a, par ailleurs, consulté l'ouvrage de Charlevoix dans lequel Brûlé est nommé parmi les traîtres.

ajoutant à sa vie connue tous les épisodes reliés aux faits et gestes du « mon garçon ». Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, Laverdière est le premier à faire le rapprochement entre les deux personnages des récits de Champlain.

Quelques années plus tard, J.-B.-A. Ferland, qui écrit à son tour une histoire du Canada, mentionne aussi Brûlé comme un traître. Racontant en entier l'échange d'un jeune Français et d'un jeune Huron, il ne fait pourtant pas de lien entre ce jeune et Brûlé, ignorant ainsi le travail de Laverdière publié quelques années plus tôt⁴². Dans un autre passage, il décrit la profession de truchement en ces termes:

À cette époque, l'on rencontre pour la première fois dans notre histoire, une classe d'hommes qui par la suite a joué un grand rôle dans la colonie. Les français [*sic*] qui avaient devancé Champlain chez les Hurons étaient de jeunes gens actifs, intelligents et entreprenants. Après avoir vécu au milieu des sauvages, ils parlaient facilement les langues du pays, et rendirent de grands services à leurs

⁴² J.-B.-A. Ferland, *Cours d'histoire du Canada par J.B.A Ferland, Prêtre: Première partie: 1534-1663*, deuxième édition, N.S. Hardy, Québec, Libraire-Éditeur, 1882; p. 159. «[...] ils ramenaient avec eux le français qui leur avait été confié l'année précédente. Ce jeune homme était vêtu à la manière des sauvages; il avait bien appris leur langue pour servir d'interprète à Champlain dans les conseils qui suivirent leur arrivée. Comme il avait été fort bien traité, deux autres français demandèrent à aller passer l'hiver dans les pays de l'ouest, l'un chez les Hurons, l'autre chez les Algonquins.»

compatriotes, en qualité d'interprètes. C'est ainsi que Nicollet, Godefroy, Hertel, Cousture, Marguerie se préparèrent à être utiles dans les négociations avec les sauvages⁴³.

Il ignore donc complètement l'existence de Brûlé avant la prise de Québec; après la défaite, il ne se gêne pas pour le qualifier de traître⁴⁴. Ferland, toutefois, fait dire à Champlain qu'il n'était pas disposé à venger la mort de Brûlé. Pour Champlain, Étienne Brûlé était un « trans-fuge qui, ayant embrassé le parti des Anglais, n'était plus même considéré comme français⁴⁵. »

À l'inverse de Ferland, Benjamin Sulte s'intéresse à la vie de Brûlé au cours de ses premières années au Canada. Sulte est si certain que Brûlé est ce jeune homme envoyé chez les Amérindiens en 1610 qu'il le nomme parmi les survivants du premier hiver à Québec⁴⁶. Racontant l'échange entre le jeune Français et Sauvignon, il écrit : « On croit que ce jeune Français en question se nommait Etienne Brûlé. Celui-ci était natif de Champigny. Il fut, pendant plusieurs années, interprète des Hurons⁴⁷ ». Dans un ouvrage ultérieur, un passage de Sulte laisse croire qu'il ignorait le lien

⁴³ *Ibid.*, p. 178.

⁴⁴ Dans une note de bas de page, l'auteur parle de Marsolet qui fonda par la suite une famille canadienne. Il conclut en disant : « Marsolet et Brûlé déclarèrent qu'ils avaient été forcés par les Anglais de rester avec eux. » *Ibid.*, p. 234.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 234.

⁴⁶ Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, tome I, Montréal, Wilson & Cie, 1882, p. 93. Cette observation est reprise dans *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, Granger, 1891, p. 175.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 99-100.

qu'avait établi Laverdière et qu'il pensait être le premier historien à raconter la vie de Brûlé avant l'époque de la prise de Québec⁴⁸.

Le processus de réhabilitation du personnage est donc bien entamé⁴⁹. Pour Sulte, Brûlé est plus qu'un traître. C'est avant tout un aventurier, un explorateur et même un interprète marquant⁵⁰. Tout au cours de ses écrits, Sulte parle des va-et-vient de Brûlé avec grande minutie. Grâce aux écrits de Champlain et des autres contemporains de Brûlé, il déduit ce qu'auraient pu être ses déplacements. Il est en effet le premier à s'efforcer de comprendre Brûlé et à publier ses mérites dans les explorations et les aventures de la Nouvelle-France. Le passage suivant illustre assez bien l'attention qu'il lui porte.

Le 9 juillet 1615, Champlain s'embarqua
au saut Saint-Louis, avec deux interprètes,
Etienne Brulé et le nommé Thomas, pour

⁴⁸ «Je crois que c'était Étienne Brulé, d'après les relations de Champlain qui signalent plus tard les services rendus dans cette direction par ce même interprète, à une date correspondant à celle de 1610.» Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, Granger, 1891, p. 176.

⁴⁹ Le processus de réhabilitation de Brûlé n'est pas seulement entamé pour l'histoire du Canada. Certains ouvrages américains écrits à la fin du XIX^e siècle, plus particulièrement celui de Consul Wilshire Butterfield, s'inspirent des propos de Sulte. Pour Butterfield, Brûlé n'est pas un Canadien-Français qu'il faut valoriser, mais bien un Blanc qui découvre la Pennsylvannie. Il permet d'affirmer la présence blanche sur ces territoires dès le début du XVII^e siècle. C.W. Butterfield, *History of Brulé's discoveries and explorations, 1610-1626*, Grand Rapids Michigan, Black Letter Press, Cleveland, Helman-Taylor, 1974 (1898), 184 p.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 175.

visiter le pays des Hurons. Thomas fut de retour à Québec, ainsi que Champlain, l'année suivante, mais Brulé demeura parmi les Sauvages, parcourut les abords des lacs Hurons, Ontario, Erié; pénétra dans la Pennsylvanie, descendit la Susquehanna jusqu'à la mer, revint par le pays des Iroquois, à l'est du lac Ontario, tomba aux mains de ces Sauvages qui lui arrachèrent les ongles et lui promenèrent des tisons enflammés sur le corps, puis le libérèrent dans l'espoir de s'en faire un allié. Enfin, il repassa par le Haut-Canada, s'embarqua à la baie Georgienne et revit Québec en 1618. Le pauvre Brulé devait être rebrûlé pour la dernière fois, vers 1634, chez les Hurons⁵¹.

Son interprétation des « voyageurs-interprètes » reste, en général, très positive⁵². Cela dit, il ne faut toutefois

⁵¹ *Ibid.*, p. 179. Voir Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, p.17, 37,136, 147, 176.

⁵² « De 1608 à 1633, la physionomie distinctive des gens amenés plus directement par Champlain fut celle de l'interprète et « voyageur » ou du voyageur-interprète, pour être mieux compris. Ces hommes possédaient une instruction plus qu'ordinaire; la plupart parlaient le latin, l'anglais et le hollandais. Venant tous de la Normandie (excepté Brulé et J.-P. Godefroy), ils arrivèrent ici vers l'âge de vingt ans, quelques-uns à quinze ans. Ce n'était point de vulgaires aventuriers: Champlain les avait choisis; ils restèrent sous sa main et, plus tard, fondèrent des familles canadiennes. Ce n'est point là le caractère de simples coureurs de bois. On les voit conduire au loin les missionnaires dont ils avaient préparé la visite en instruisant les capitaines sauvages et baptisant les enfants. » Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, p.182.

pas prétendre que Sulte ignore les penchants négatifs des interprètes. Leurs mauvaises mœurs, décrites par le frère Sagard, sont présentes dans le texte de Sulte⁵³. Cependant, rien ne dénonce le comportement de Brûlé comme individu exclu du groupe des interprètes. En outre, sa trahison de 1629 n'est pas mentionnée dans certaines œuvres de Sulte⁵⁴. La réhabilitation d'Étienne Brûlé est complète. Sulte se montre le précurseur de cette nouvelle image de Brûlé : il n'était pas un traître, mais un aventurier et un explorateur.

Mais pourquoi Sulte s'intéresse-t-il au personnage de Brûlé? Pourquoi vouloir à tout prix lui donner une place de choix dans l'histoire canadienne? À première vue, nous pourrions supposer que Sulte, en tant que Canadien-Français vivant en Ontario depuis plusieurs années, avait intérêt à rendre hommage à ce personnage. Brûlé est, après tout, le premier Français à visiter le territoire actuel de l'Ontario. Comme nous allons le voir plus loin, la présence de Brûlé en Ontario est d'une importance primordiale dans l'histoire des Franco-Ontariens.

Nous pourrions aussi suggérer que Sulte porte un intérêt particulier aux voyageurs et interprètes, ces hommes symbolisant, par leur sens de l'aventure et leur liberté totale, un mode de vie à jamais aboli par l'industrialisation et l'urbanisation croissante de son époque.

⁵³ Sulte, *Histoire des Canadiens-Français, tome II*, p. 13.

⁵⁴ Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français, tomes I et II*, Montréal, Wilson & Cie, 1882; Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, Québec, Granger, 1891; Benjamin Sulte, *Mélanges Historiques: Études éparses et inédites de Benjamin Sulte*, compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse, vol. 1 et 5, Montréal, G. Ducharme Libraire-éditeur, 1918-1919.

Ces suppositions sont vite démenties lorsqu'on tente de comprendre Sulte, l'homme, et Sulte, l'historien. Premièrement, Sulte n'aurait eu aucun intérêt à faire de Brûlé un personnage important de l'Ontario français. Quelques décennies après la publication des ouvrages consultés, cet Ontarien de résidence et fonctionnaire fédéral affirme que les Canadiens-Français de l'Ontario n'ont pas de raison constitutionnelle de s'opposer au Règlement XVII⁵⁵. De toute évidence, Sulte ne cherche pas à présenter Brûlé comme symbole de la présence et, par conséquent, des droits des Canadiens-Français de la province de l'Ontario.

Deuxièmement, pour ce qui est de son intérêt pour Brûlé, il ne faudrait surtout pas oublier que Sulte est un érudit qui s'intéresse à divers sujets. Grand amateur de l'histoire commémorative⁵⁶, il aurait été grandement influencé, comme Garneau, par ce mouvement de valorisation des Canadiens-Français à l'aube du tricentenaire de Québec et aurait, tout comme Garneau, omis certains détails de la vie de Brûlé afin de ne pas ternir son interprétation du Canadien-Français typique. Selon Patrice Groulx, il cherche à «se distinguer de ses prédécesseurs et concurrents en écrivant l'histoire du développement organique du Canada français plutôt que de [ses] institutions et de

⁵⁵ «Il n'existe aucun droit écrit au sujet de la langue française en Ontario. [...] Le gouvernement ne peut sans se dégrader, céder devant des menaces et des insolences - lui qui a créé les classes françaises et qui a plein droit de les supprimer.» AUL, 121/10/1.2, Sulte à Malchelosse, 12 et 13 juin 1916. Cité dans Patrice Groulx, «Benjamin Sulte, Père de la commémoration», p. 52.

⁵⁶ Voir *Ibid.*

[son] destin politique⁵⁷. » Étienne Brûlé aurait donc été un candidat idéal, non pas parce qu'il était venu en Ontario en 1610, mais plutôt parce qu'il était Canadien-Français et qu'il aurait participé au « développement organique » du Canada français.

Quoique Sulte dépeigne une image plus positive de Brûlé, on continue de publier des interprétations négatives. Narcisse-Eutrope Dionne, contemporain de Sulte et autre spécialiste biographique de Champlain, n'a pas encore mis de côté l'image du traître qu'a lancée Champlain dans son édition de 1632. Dans un ouvrage publié en 1891, Dionne mentionne Brûlé parmi les hommes qui fondent Québec⁵⁸. Il le place aussi en présence de Champlain en juillet 1610 avant l'échange entre le jeune Français et Sauvignon⁵⁹ et, évidemment, il reprend l'explication de Sulte qui veut que le jeune garçon de 1610 soit Étienne Brûlé sans, par contre, mentionner l'échange dans le texte. Cette partie de l'histoire de Brûlé n'apparaît que dans la note explicative qu'il réserve à Brûlé, dans une version, revue et augmentée, publié en 1906⁶⁰, à la veille du tricentenaire de la fondation de Québec. Dionne s'intéresse néanmoins à Brûlé comme individu ainsi qu'à ses déplacements⁶¹ en utilisant, tout comme Sulte, les références ambiguës et parsemées de Champlain pour construire une histoire cohérente du personnage.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 53.

⁵⁸ N.-E. Dionne, *Samuel de Champlain : fondateur de Québec et père de la Nouvelle France. Histoire de sa vie et de ses voyages*, Québec, A. Côté, 1891, p. 216.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 413.

⁶¹ *Ibid.*, p. 24-25, 29 et 93.

Dionne s'intéresse aux événements qui entourent la prise de Québec; il n'hésite pas à qualifier Brûlé et ses partenaires de traîtres qui, « se souciant fort peu de leurs compatriotes, avaient pris parti contre eux ». Il explique cependant le geste de Brûlé, justifiant ainsi sa trahison.

De tout temps il y eut des traîtres, mais dans la circonstance présente, la conduite des deux interprètes (Brûlé et Marsolet) ne saurait être trop sévèrement jugée, à raison des motifs sordides qui les induisirent à renier leur patrie et leur plus grand bienfaiteur. [...] Le sort de la colonie était donc scellé. Tous ceux qui étaient revêtus de quelque autorité [...] devaient forcément quitter le pays. Les autres restaient libres, et surtout les interprètes, dont les Kirke avaient un besoin impérieux pour leur négoce avec les sauvages. Car, en se rendant maître du Canada, ils avaient pour principal objectif de se familiariser avec les indigènes afin de se substituer aux Français dans le commerce des fourrures. Voilà pourquoi ils insistèrent auprès de Marsolet et de Brûlé pour les enrôler sous leur bannière. Sans eux, en effet, il n'aurait pu trafiquer avec les sauvages, qui regardaient les autres peuples comme étrangers⁶².

Brûlé aurait même reçu 100 pistoles de l'amiral Kirke « pour son allégeance »⁶³. Pour Dionne, ce

⁶² *Ibid.*, p. 214-218.

⁶³ *Ibid.*, p. 237.

comportement reste inacceptable, tant chez les Français que chez les Hurons. Néanmoins, contrairement à Ferland, Dionne ne cherche pas à dénoncer les faits et gestes de Brûlé, préférant offrir une vision plus nuancée⁶⁴. Cette tentative de réconciliation entre Français et Anglais reflète, en quelque sorte, cette même tentative à l'aube du tricentenaire⁶⁵. Dionne exprime ainsi avec beaucoup de justesse les sentiments de son époque.

En 1944, l'ouvrage de François-Xavier Garneau, présenté ci-dessus, est revu, révisé et augmenté par Hector Garneau, le petit-fils de l'historien. Dans cette version, quelques références à Brûlé sont ajoutées, mais ces dernières sont maigres et n'ajoutent rien à la création de ce personnage quasi mythique d'Étienne Brûlé. Les interprétations de H. Garneau ne viennent que confirmer ce qui est véhiculé par les historiens de l'époque.

Lorsque F.-X. Garneau mentionne Sauvignon, Hector Garneau ne modifie rien pour y ajouter la présence de Brûlé. Toutefois, lorsque l'auteur mentionne la découverte du lac Huron par Champlain, la référence se transforme de « C'était le premier Européen à reconnaître ce lac » à « C'était le premier Européen après Étienne Brûlé à reconnaître ce lac⁶⁶ ». Brûlé n'est toutefois plus associé aux frères Kirke, résultat, peut-être, de l'influence de Sulte.

⁶⁴ Voir les excellents passages aux p. 155 à 156, 237 et 348 pour avoir une bonne idée du ton général adopté par l'auteur.

⁶⁵ Dans son œuvre publiée en 1891, Dionne ne fait que deux mentions de Brûlé. Nous croyons que cette reprise et mise en lumière du personnage dans la réédition sont influencées à la fois par les écrits de Sulte et par le tricentenaire de Québec, qui évoquent un désir d'oublier les antécédents troubles entre Canadiens-Français et Canadiens-Anglais du pays.

⁶⁶ Garneau, *Op.cit.*, p. 173.

Il faut donc reconnaître que l'intérêt qu'avait porté Dionne à Brûlé ne s'est pas maintenu au cours du XX^e siècle. Ce fait renforce l'hypothèse présentée ci-dessus : la réhabilitation de Brûlé se fait dans le contexte du tricentenaire. Lorsque l'événement et les sentiments qui en découlent sont passés et que les difficultés entre Canadiens-Français et Canadiens-Anglais, telles que le Règlement XVII et la conscription, refont surface, Brûlé perd de son importance. Hector Garneau, d'ailleurs, ne mentionne que quelques faits banals à son sujet, alors que l'abbé Lionel Groulx, qui écrit en 1950 son *Histoire du Canada Français depuis la découverte*, ne fait qu'une seule référence à Brûlé. En parlant des multiples découvertes de Champlain, Groulx écrit :

Mais que sera-ce dans quelques années, assez tôt, en 1615 particulièrement, lorsque, le premier des grands explorateurs, il aura pénétré plus avant, touché aux Grands Lacs et recueilli de ses avant-coureurs, Etienne Brûlé, Jean Nicolet, d'autres éclaircissements sur le mystère américain?⁶⁷

Cette référence, qui semble, de prime abord, banale, nous paraît révélatrice d'une nouvelle prise de conscience des historiens. Quoique Groulx se réfère encore à Champlain comme le premier grand explorateur, l'historien mentionne ses avant-coureurs, dont Brûlé. Ne voit-il pas l'apparente contradiction? Comment Champlain peut-il être *le* premier grand

⁶⁷ Lionel Groulx, *Histoire du Canada Français depuis la découverte*, Montréal, L'Action Nationale, 1950, p. 35.

explorateur, alors que d'autres explorent avant lui? Ce commentaire de Groulx, qui par ailleurs néglige entièrement Brûlé, montre l'importance que doivent dorénavant accorder les historiens à Brûlé et aux autres interprètes et coureurs de bois. Sans eux et les Amérindiens, Champlain n'aurait sans doute pu « découvrir » toutes les merveilles de ce « mystère américain ».

Les lacunes dans l'œuvre de Groulx sont quelque peu comblées par un de ses contemporains, Gustave Lanctôt, qui publie, lui aussi, une histoire du Canada. Ses références à Brûlé ne sont pas nombreuses, mais elles sont plus détaillées que celles de Garneau. Pour Lanctôt, l'interprétation de Laverdière et de Sulte ne fait pas de doute. Lanctôt ne mentionne même pas le terme « mon garçon », mais se contente de dire tout simplement : « Quant aux Hurons, appréciant la droiture et l'amitié de Champlain, ils acceptèrent d'amener dans leur pays un jeune Français, Etienne Brûlé, qui devient le premier Européen à voir le lac Huron⁶⁸. » Lanctôt ne fait que quelques références directes à Brûlé⁶⁹. Il prétend ainsi que Brûlé aurait été le premier Européen à voir les chutes du Niagara⁷⁰ et le premier Blanc à explorer le lac Supérieur lors de son expédition de 1616 à 1618.

Brûlé examiné par l'universitaire Marcel Trudel

Avec Marcel Trudel, Brûlé est examiné par un universitaire chevronné. Dans les deux premiers tomes de son *Histoire de la Nouvelle-France*, publiés en 1966,

⁶⁸ Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada : des Origines au Régime Royal*, Beauchemin, Montréal, 1959, p. 146.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 155 et 162.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 412.

Trudel fait au-delà de cinquante références à Brûlé⁷¹. Il pousse beaucoup plus loin l'analyse de Sulte et de Dionne en examinant, comme ce dernier, les deux facettes du personnage.

Trudel accepte à son tour l'interprétation voulant que Brûlé soit le jeune interprète envoyé chez les Amérindiens en 1610⁷². Il place donc Brûlé à Québec lors de sa fondation en 1608⁷³ et en fait le premier Blanc à passer le saut Saint-Louis en canot en 1610⁷⁴, suivi de Champlain au cours de l'été 1613. Trudel prétend aussi que Brûlé serait retourné chez les Hurons en 1611 pour y hiverner une deuxième fois⁷⁵. Champlain l'aurait peut-être envoyé à nouveau chez les Hurons en juin 1613, mais l'historien ne fait que spéculer. Il hésite entre Brûlé, Godefroy et même Marsolet⁷⁶. Trudel continue

⁷¹ Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France: vol. II, Le comptoir: 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 153, 157, 159, 167, 169, 172, 176, 178, 179, 184, 193, 196, 202, 216s., 219s., 220, 227s., 228s., 229, 231s., 259, 292, 295, 303, 305, 327, 340s., 358, 366, 367, 382s., 385, 388, 390, 429, 447, 467, 486-500. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France: vol. III, La seigneurie des cents-associés I. Les événements*, Montréal, Fides, 1966, p. 22, 23, 40, 44, 116, 117, 128.

⁷² Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, vol. II*, p. 172, 176.

⁷³ En note de bas de page, l'auteur écrit à ce sujet: «Aucun document ne mentionne nommément Brûlé en 1608, mais, à propos de 1610, Champlain parle d'un «jeune garçon qui avoit hyverné deux ans à Québec». Or, en ce jeune garçon qui part pour les Pays d'en haut, nous reconnaissons Brûlé d'une façon certaine, puisque Champlain, à propos de 1618, le nomme et le rattache à ce départ de 1610. *Ibid.*, p. 153. Trudel nomme aussi Brûlé parmi les personnes à avoir hiverné à Québec en 1609. *Ibid.*, p. 167.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 178.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 178.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 202.

de suivre de près les déplacements de l'interprète. Lors d'un voyage en 1615, Champlain amène avec lui un interprète. Compte tenu des habitudes de Brûlé, qui « se tenait habituellement avec les sauvages [...] »⁷⁷, Trudel prétend que ce serait Godefroy qui aurait accompagné Champlain. Au cours de cette même année, il y aurait eu seize Français en Huronie : Champlain, Le Caron, Brûlé, Godefroy et douze autres individus non identifiés. Trudel note également que Brûlé n'y est pas nommé et que seul le prénom de Godefroy, Thomas, est mentionné.

Trudel ne nie aucunement les talents d'explorateur de Brûlé, mais il nuance beaucoup le compte rendu que le truchement fait à Champlain en 1618. Trudel prétend que ni Champlain ni Brûlé n'ont vu le lac Érié en 1616, puisque ce dernier ne décrit rien qui pourrait ressembler au lac Érié ou aux chutes Niagara. Brûlé aurait, toutefois, traversé la rivière Niagara là où cette rivière était navigable⁷⁸. L'historien raconte que Brûlé explore le pays des Andastes et mentionne aussi la découverte du lac Supérieur par Brûlé et Grenole, en 1623⁷⁹.

C'est sans doute la critique de la véracité des dires de Brûlé qui caractérise le mieux la contribution de Trudel. En réponse à la question posée en sous-titre, « Faut-il croire ce que raconte Brûlé? »⁸⁰, Trudel répond par la négative. Selon l'historien, Champlain a cru les récits de Brûlé, puisqu'il les a publiés en 1619, mais il aurait cessé d'y croire, ce qui explique leur absence dans la version publiée en 1632⁸¹. Le laps de temps écoulé

⁷⁷ *Ibid.*, p. 216.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 231.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 447.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 227.

⁸¹ *Ibid.*, p. 229.

entre les aventures et son récit laisse aussi l'historien fort perplexe.⁸²

Plus étonnante encore est l'indifférence de Brûlé à l'égard du rapport qu'il doit à son chef. Rentré à Cahiagué, alors que Champlain est toujours au village de Carhagouha, à quelque 25 milles, Brûlé ne se donne pas la peine d'aller raconter ses extraordinaires aventures à Champlain, qui l'avait pourtant envoyé à Carentouïan, ni de lui dire qu'il a rejoint l'Atlantique en voyageant vers le sud; c'est seulement au bout de deux ans, en 1618, à l'occasion de la traite des Trois-Rivières, que Brûlé décide de parler: on croirait qu'il craint, à ce moment-là, qu'on le retire de la Huronie et qu'il veut par son récit se montrer essentiel⁸³.

Trudel apporte ainsi plusieurs éléments nouveaux à l'analyse et à l'interprétation du truchement Étienne Brûlé. Il fait mention du salaire de Brûlé de 100 pistoles par année⁸⁴, tout comme Dionne, mais fait aussi référence

⁸² Trudel croit donc que Champlain aurait lui-même révisé l'édition de 1632 de ses *Voyages*.

⁸³ *Ibid.*, p. 229.

⁸⁴ «[...] on verse, par exemple, à Brûlé, un salaire annuel très élevé, pour être sûr que, chaque printemps, les Hurons viendront à la foire du Saint-Laurent.» *Ibid.*, p. 388; «[...] les marchands étaient obligés d'entretenir en Huronie et ailleurs des agents de propagande: à ce titre, Brûlé touchait un salaire annuel de 100 pistoles.» *Ibid.*, p. 305.

à certaines transactions financières qu'il a tentées lors de son séjour en Nouvelle-France⁸⁵.

Lorsqu'il s'agit du comportement des interprètes,⁸⁶ Trudel évite le ton accusateur et réprobateur de ses prédécesseurs. Pour Trudel, il est important de souligner l'influence qu'ont les Amérindiens sur les Français qui vivent avec eux. En cherchant à réhabiliter les Amérindiens, c'est Brûlé qui, du même souffle, en profite.

L'influence des indigènes est plus envoûtante encore. Soumis en Europe à des contraintes de tous les instants, les Français trouvaient ici des hommes qui vivaient sans contrainte aucune, dans une liberté qui pouvait paraître absolue. [...] Les Français succombent avec d'autant plus de facilité aux plaisirs de cette vie libre, qu'ils sont jeunes: Charles de La Tour vient en Acadie à l'âge de 14 ans; Brûlé et Marsolet arrivent ici « petits garçons » et se trouvent tout à coup

⁸⁵ Louis Hébert, un habitant de Nouvelle-France, a des difficultés financières. «[D]e Caën ne lui a opposé que des obstacles: il a défendu à Etienne Brûlé de prêter 100 écus sans intérêt à Hébert, se réservant à lui seul de prêter de l'argent à 25% [...]» *Ibid.*, p. 303.

⁸⁶ «[D]epuis 1610, les Français entretenaient constamment des interprètes en Huronie; leur rôle essentiel était de convaincre chaque printemps les Hurons de descendre à la traite du Saint-Laurent; pour sa part, Etienne Brûlé recevait 100 pistoles par an “pour inciter les sauvages à venir à la traite”, mais la mauvaise conduite de la plupart de ces Français n'était pas toujours de nature à fortifier l'alliance et encore moins à rendre sympathique aux Hurons la civilisation française et chrétienne.» *Ibid.*, p. 36.

lâchés dans un monde où les contraintes ne sont plus là pour mettre un frein : ces Français, écrit le récollet Le Caron, « ne servent & ne sont là pour la plus grande partie que de servir de scandalle, & sont plustost propres à faire blasphemer le nom Chretien qu'a en faire honorer la memoire, abusans & faisans mille sortes de vilenies, voir plus que ces pauvres miserables Sauvages⁸⁷.

Brûlé réexaminé par un clerc

En 1987, Étienne Brûlé est examiné par un clerc, le jésuite Lucien Campeau, autre spécialiste de la Nouvelle-France. Ce dernier ne s'intéresse pas directement à Brûlé, mais bien à la mission des jésuites chez les Hurons, entre 1634 et 1650. Dans un ouvrage publié en 1987, Campeau fait quelques mentions de Brûlé. La majorité d'entre elles n'ont rien de surprenant, puisqu'elles sont tirées des *Relations des Jésuites*. Elles relatent des faits ou des événements déjà présentés. Il y a cependant un passage qui apporte une autre dimension au rôle de Brûlé dans l'Histoire.

Louis de Sainte-Foy était Amantacha, ce jeune ami d'Étienne Brûlé qui avait été baptisé à Rouen, le 8 décembre 1627, après avoir été instruit par le P. Daniel. Il savait bien le français. Le néophyte fut ramené au pays avec Brûlé

⁸⁷ *Ibid.*, p. 185.

par la première flotte des Cent-Associés, en 1628. Capturés tous deux et conduits à Londres, le Français fit passer le Huron pour le fils du roi du pays. Revenu avec les Kirke en 1629, il fut pris par les Tsonnontouans, lors de la grande défaite des siens⁸⁸.

Brûlé aurait donc été en France entre 1627 et 1628. Ce fait n'est toutefois pas repris par d'autres historiens. Il aurait aussi été capturé par les Anglais après 1628, après quoi il serait retourné en Europe pour ensuite retraverser l'Atlantique vers le Canada, où il meurt en 1633⁸⁹.

En gros, Campeau peint un portrait plutôt semblable à celui qui se retrouve dans les *Relations des Jésuites*. Les mentions faites à Brûlé dans son ouvrage⁹⁰, outre celle présentée dans la citation ci-dessus, traitent du meurtre de Brûlé, des répercussions de sa mort sur la mission, sur les relations entre Hurons et jésuites et sur les superstitions autochtones. Campeau soutient, comme Trigger, que l'assassinat de Brûlé a des antécédents politiques. Il trace ainsi un lien direct entre la relation

⁸⁸ Lucien Campeau, S.J., *La Mission des Jésuites chez les Hurons : 1634-1650*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1987, p. 121.

⁸⁹ Dans cet ouvrage de Campeau, les sources utilisées pour tirer ces conclusions ne sont ni décrites, ni nommées. Toutefois, nous sommes portés à croire qu'elles se retrouvent dans un ouvrage publié la même année, *Monumenta Novae Franciae*. Cet ouvrage, que nous prévoyons consulter dans des recherches subséquentes, regroupe une multitude de sources primaires du XVII^e siècle tels des correspondances et documents officiels, qui ne se retrouvent pas dans les documents et ouvrages utilisés dans le cadre de cet article.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 39, 117, 118, 121, 126, 143, 147, 202, 204, 207, 277.

de Brûlé avec les Neutres, qui mène à sa mort, et les relations qu'entretiennent les jésuites avec d'autres nations autochtones.

Campeau pousse d'ailleurs très loin l'analyse d'un conflit économique et politique lié à la mort de Brûlé. Il prétend que Brûlé aurait voulu éliminer les Hurons comme intermédiaires dans la traite. Le voyageur de l'époque peut rejoindre le pays des Neutres en passant par le Saint-Laurent et le lac Ontario, une route beaucoup plus simple que l'Outaouais et le lac Nipissing sur lesquels il faut voyager pour rejoindre les Hurons. À l'époque de Brûlé, par contre, le passage sur le lac Ontario est barré par les guerres entre Iroquois et Hurons, et ce n'est qu'après l'éclatement de la Huronie que ce passage sera utilisé pour la traite.

Brûlé : premier personnage de l'Ontario français

Même si les écrits présentés permettent une évaluation exhaustive et critique du personnage maintenue par les historiens ultérieurs, Brûlé devait connaître une autre carrière. En effet, Brûlé peut être perçu comme le premier Franco-Ontarien ou, du moins, le premier personnage européen de l'Ontario français.

C'est après l'avènement de la Révolution tranquille et la disparition du Canada français que s'enclenche le processus de quête d'identité au cours desquel les Franco-Ontariens se tournent vers leur passé, à la recherche d'une histoire et de personnages qui justifieraient leur présence en Ontario. Alors que l'histoire du Canada débute en 1534 avec

Jacques Cartier, l'histoire des Franco-Ontariens débute en 1610 avec l'arrivée en Ontario d'Étienne Brûlé⁹¹.

Lorsqu'il s'agit du passage entre le Canada français et l'Ontario français, nous aurions pu nous attendre à une certaine rupture dans la présentation historique du personnage. Ce n'est cependant pas le cas : le personnage est déjà réhabilité depuis près d'un siècle. Les historiens franco-ontariens n'ont donc pas intérêt à donner à ce personnage plus que ce qui lui revient déjà par l'entremise des interprétations précédentes. C'est toutefois au niveau de la croyance populaire et de la mythologie orale que Brûlé semble s'élever au rang de héros⁹².

Conclusion

Bien d'autres aventuriers et coureurs de bois suivront Brûlé dans ce vaste territoire qui, en quelque sorte, reste le seul refuge pour les Français qui tentent de

⁹¹ Règle générale, les historiens de l'Ontario français utilisent l'année 1610 comme début de l'histoire de l'Ontario français. On nomme parfois Brûlé mais, souvent, on n'utilise que la date en mentionnant qu'elle correspond à l'arrivée du premier Français, sans nommer ce dernier. Voir Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français » dans *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 125.

⁹² Voir le site web du gouvernement de l'Ontario : <http://www.kids.premier.gov.on.ca/french/history/famous.asp#heroes>, consulté le 26 janvier 2004. Voir aussi Josette Bouchard-Müller, *Étienne Brûlé 1592-1633 : Entre l'Histoire et la légende : Un mythe franco-ontarien*, Toronto, La Société d'histoire de Toronto, 1994. Cette bande dessinée illustre la vie de Brûlé et « va tenter d'apporter une image un peu plus réaliste du personnage en tenant compte de récentes découvertes historiques. »

fuir l'emprise de l'Empire.⁹³ Pierre-Esprit Radisson et Médart Chouart Des Groseilliers feront l'objet d'études plus nombreuses et plus poussées, bien qu'ils aient suivi les traces de Brûlé. Cette recherche ne fait qu'amorcer l'analyse historiographique de Brûlé. En plus des écrits d'historiens canadiens-français présentés ci-dessus, bon nombre d'historiens canadiens-anglais, français, anglais et américains l'ont décrit. Le rang de héros qu'on lui accorde en Ontario lui est aussi attribué en Pennsylvanie, où il est révééré, non pas en tant que Français, mais bien à titre de premier Blanc à y séjourner. L'intérêt porté à Brûlé est presque impossible à mesurer. Sur Internet, plus de 3,500 sites lui font référence, une école secondaire de langue française de la région de Toronto porte son nom et le gouvernement de l'Ontario le compte parmi les héros de la province⁹⁴!

Les récits de Brûlé varient d'un historien à l'autre selon les époques, certes, mais rien de ce qui s'inscrit dans leurs écrits n'est entièrement fabriqué. Les historiens n'ont que repris les documents disponibles : les œuvres de Champlain, de Sagard et des jésuites, pour peindre ces divers tableaux d'un même personnage. Il faut noter l'apparente facilité de modeler l'histoire afin de lui donner l'allure recherchée. Les Franco-Ontariens cherchent un héros? L'Histoire leur donne Brûlé. Les Français cherchent un traître? L'Histoire leur présente

⁹³ Gilles Havard, *Empires et métissage : Indiens et Français dans les Pays d'en Haut 1660-1715*, Québec, Septentrion, 2003, p. 773-774.

⁹⁴ Voir le site web du gouvernement de l'Ontario : <http://www.kids.premier.gov.on.ca/french/history/famous.asp#heroes>, consulté le 26 janvier 2004.

Brûlé. Les historiens cherchent un nouvel explorateur? Voilà que l'Histoire leur offre ce même Brûlé.

L'étude proposée présente plusieurs portraits divergents de Brûlé : Brûlé le traître. Brûlé le truchement. Brûlé l'aventurier...le grand explorateur. Brûlé le pécheur et l'immonde. L'athée, le menteur, l'ignoble. Le courageux, le héros, le premier Franco-Ontarien. Toutes ces affirmations, aussi contradictoires soient-elles, ne sont pas fausses. Elles ne sont pas, non plus, entièrement vraies. Leur véracité dépend tout simplement de l'époque où elles ont été produites.